SYNDICAT CGT MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Mulhouse, le 17 décembre 2020

Le paquebot de la « Banque Populaire » en voie d'acquisition : et vogue la galère de m2A à Sausheim

Après des mois de rumeurs, c'est donc confirmé : **le siège de m2A va être déplacé à Sausheim** dans le fameux bâtiment de la Banque Populaire, situé au bord de l'autoroute. Le 14 décembre, le Conseil d'Agglomération a validé, en lien avec d'autres partenaires, l'acquisition du bâtiment, pour y installer la future « *Maison du Territoire* » sur fond d'une réconciliation entre les élus communautaires et les élus de la majorité mulhousienne, inattendue mais bienvenue pour l'ensemble des agents mutualisés.

Un projet politique monté sans les agents, un engagement du Président à remédier à une information défaillante

De l'aveu même du Président **la communication et l'information aux agents et leurs représentants a été défaillante.** Il a fallu découvrir les détails précis du projet dans les projets de délibérations, transmis la semaine dernière aux conseillers communautaires, alors que tout le monde savait qu'il s'agissait d'un dossier particulièrement sensible pour les agents de la Ville comme de l'Agglomération.

Trois rencontres informelles avaient lieu en septembre et octobre entre les élus du personnel et les élus communautaires, mais mis à part la démutualisation de la Direction Générale, et l'arrivée du nouveau DGS de m2A, M. Jean Ouachée, les nombreuses questions de la CGT autour d'un possible transfert à Sausheim étaient restées sans réponse. Aucune négociation officielle n'avait été ouverte.

Suite à une vigoureuse interpellation du Président par la CGT, **une première réunion de présentation a été organisée le 15 décembre aux organisations syndicales**, et le sujet a également pu être abordé au Comité Technique le 16 décembre. Une information rapide et consistante des agents a été demandée, et la nécessité d'une concertation étroite tout au long du processus à venir. Le Président s'y est engagé, de la même façon qu'il a promis de « *ne placer personne devant le fait accompli* ».

Mais ni les agents ni les organisations syndicales n'ont pu être correctement informés, ni s'exprimer en connaissance de cause, préalablement au vote du Conseil d'Agglomération.

Une centaine d'agents seraient déplacés

La délibération approuvée par le Conseil d'Agglomération indique notamment :

> *La Maison du Territoire accueillera des agents de l'Agglomération travaillant en lien avec les acteurs des domaines de l'économie, de l'aménagement, du transfrontalier, de l'emploi et de la formation, de l'énergie et de l'environnement.*
>
> *Mulhouse Alsace Agglomération entend ainsi renforcer une culture interne d'expertise, de transversalité et d'ouverture, en développant de nouveaux modes de travail et de management.*
>
> ***Une centaine d'agents environ devrait être concernée par cette nouvelle implantation** sur les 1625 agents que compte m2A. Des liens étroits seront bien sûr maintenus avec l'ensemble des agents ressources et techniques qui resteront sur leurs implantations actuelles de travail, notamment à Mulhouse par le biais d'un site de centralité et de proximité, mais aussi par le biais d'une communication interne renforcée.*

Syndicat CGT MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION 13 rue de Pfastatt – 68 200 MULHOUSE
cgtmulhouseagglo68@gmail.com 0788521583

Quels impacts, quels enjeux pour les agents concernés ?

Malgré notre demande, **nous n'avons à ce jour aucune information détaillée sur les services ou les agents concernés**. Le Président nous a indiqué que le service Pilotage de la Performance avait été missionné pour identifier les services et les agents susceptibles d'être transféré à Sausheim, ce qui fera ensuite l'objet d'une présentation et d'une vaste concertation.

Pour la CGT, il s'agit moins de la question du transfert de services à Sausheim qui pose problème, mais plutôt celle de la façon dont seront gérées les conséquences du transfert pour les agents concernés :

- **Au niveau pratique** : quelle prise en compte de l'évolution des modes de transport et des temps de trajet, des dépenses nouvelles de transports ou de restauration ? Le prix sera-t-il le même que celui pratiqué par l'Amicale ?

- **Au niveau de l'organisation du travail** : la délibération indique de *« nouveaux modes de travail et de managemen*t », tandis que les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture), ainsi que des fédérations patronales (Confédération des PME, Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics) et une société privée allemande vont participer au capital de la société qui va acheter le bâtiment. Comment éviter le mélange des genres dans un lieu où les agents du service public devront veiller quotidiennement à accueillir chacun et traiter chaque demande en toute impartialité ?

Le Président de m2A s'est engagé à un dialogue et un processus transparent dans l'organisation du transfert, auquel il faudra veiller. Pour l'instant les principaux engagements sont les suivants :

- ▶ **Une consultation** de l'ensemble des agents des services susceptibles d'être transférés
- ▶ Aucun transfert d'agents **avant la rentrée de septembre 2021**
- ▶ **Le maintien des services mutualisés de la 3ème Direction des Ressources à Mulhouse**
- ▶ **Il sera recherché la remise en service de l'ancien restaurant d'entreprises,** dont les locaux au sein du bâtiment existent toujours (qui ne serait cependant pas repris par l'Amicale)
- ▶ **La remise en place d'une desserte SOLEA sera étudiée** (plus aucune ligne de bus régulière ne dessert le site depuis 2019)
- ▶ L'aménagement d'un itinéraire cyclable jusqu'au siège sera également étudié

Chacun ses priorités : la nôtre restera celles des agents et du service public

Dans une année 2020 marquée par la COVID qui a brutalement meurtri la région mulhousienne, et malgré la défiance généralisée des citoyens envers le monde politique (avec une abstention de 60% à 80% aux dernières élections municipales dans la majorité des communes de m2A), les services publics et ses agents ont su démontrer leur caractère essentiel en situation de crise.

Les difficultés économiques et sociales risquent d'exploser en 2021, et m2A subit déjà un manque à gagner de 12 millions d'euros, qui ne sera sans doute pas compensé par l'Etat. Les agents subissent chaque année une perte de pouvoir d'achat lié au gel du point d'indice et aux restrictions des évolutions de carrière, pendant que les missions sont de plus en plus complexes. Beaucoup ont été lessivés en 2020 par les difficultés liées à la COVID et les confinements, tant au niveau professionnel que personnel.

Dans ce contexte, alors que les urgences sont si nombreuses, l'investissement financier et l'énergie qui vont devoir être consacrés dès 2021 à ce projet nous semblent totalement déplacés.

Mais quelles que soient les conditions, la CGT continuera à défendre le service public et les agents qui l'animent au quotidien.

Syndicat CGT MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION 13 rue de Pfastatt – 68 200 MULHOUSE
cgtmulhouseagglo68@gmail.com 0788521583

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique